

Varicelle : vaccination de rattrapage pour les personnes < 40 ans



Pourquoi vacciner?

La varicelle est une maladie virale très contagieuse, causée par le virus varicelle-zona (VZV). Sans vaccination, >95 % des gens sont infectés au cours de leur vie, souvent dès l'enfance. La maladie se manifeste par de la fièvre, un malaise ainsi qu'une éruption prurigineuse constituée de petites taches rouges, qui se transforment rapidement en papules puis en vésicules, sur lesquelles se forment des croûtes. L'évolution de la varicelle est généralement bénigne chez les enfants en bonne santé. Les complications possibles sont des infections bactériennes cutanées, des pneumonies, des méningites et des encéphalites, ainsi que diverses autres complications neurologiques. Certaines de ces complications sont graves, voire, dans de rares cas, mortelles. Le risque est plus élevé chez les nouveau-nés, les adolescents et les adultes, les femmes enceintes (pneumonie, malformations chez l'enfant) et les personnes immunodéprimées. En règle générale, on ne contracte la varicelle qu'une seule fois. Mais après une varicelle, le virus reste toute la vie dans l'organisme sans que l'on s'en aperçoive. Des années ou des dizaines d'années plus tard, il peut se réactiver, entraînant alors un zona (herpes zoster), souvent très douloureux, avec diverses complications. En Suisse, chaque année, plus de 3000 personnes de plus de 16 ans contractent la varicelle, et environ 30 000 développent un épisode de zona. En moyenne annuelle, 80 enfants, adolescents ou adultes de plus de 10 ans sont hospitalisés pour des complications de la varicelle (durée moyenne de l'hospitalisation : 7 à 8 jours). Il s'y ajoute entre 2000 et 3000 hospitalisations pour zona, principalement des personnes âgées, parfois aussi des enfants. Une vaccination de rattrapage (ou de base) la plus précoce possible des personnes non immuns permet non seulement de protéger de la varicelle, mais aussi de diminuer nettement le risque de développer un zona plus tard dans la vie.

Quel est l'âge idéal pour la vaccination de rattrapage contre la varicelle?

La vaccination de rattrapage contre la varicelle (1 ou 2 doses) est recommandée à partir de 2023 pour tous les enfants, les adolescents et les adultes non immuns, de 13 mois à 39 ans (jusqu'au 40e anniversaire), qui n'ont pas contracté la varicelle et qui n'ont pas encore reçu deux doses de vaccin contre la varicelle. La vaccination exige deux doses d'un vaccin contre la varicelle (ou d'un vaccin combiné RORV) à un intervalle d'au moins quatre semaines. Comme le risque de complications de la varicelle augmente nettement à partir de la puberté, il est important d'éviter une infection chez les adolescents et les jeunes adultes qui ne sont pas encore immuns. « Ne pas être immun contre la varicelle » signifie ne pas avoir jusque-là contracté la maladie ou reçu la vaccination complète (avec deux doses). Une vaccination de rattrapage la plus précoce possible est également recommandée pour tous les enfants de plus de 12 mois non immuns. En effet : quand on n'a en-

core jamais été infecté par le virus de la varicelle (ce qui parfois se produit sans qu'on le remarque), la vaccination de rattrapage permet non seulement de prévenir une varicelle, mais aussi de réduire le risque d'avoir un zona plus tard dans la vie.

Si une personne sait qu'elle a déjà contracté la varicelle, cette affirmation est à considérer comme fiable. En cas de doute, il est possible de déterminer les anticorps IgG pour clarifier le statut immunitaire.

Vaccins contre la varicelle : quand faut-il administrer le vaccin monovalent, quand le vaccin combiné RORV est-il préférable?

Pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes qui ne sont pas immuns contre la varicelle et qui n'ont pas encore reçu une vaccination complète contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, la vaccination contre la varicelle ne doit pas, dans la mesure du possible, être administrée avec un vaccin monovalent (unitaire), mais avec un vaccin combiné RORV, afin qu'ils soient également protégés contre ces trois autres maladies.

En revanche, pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes qui ont bénéficié d'une vaccination complète contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (2 doses de ROR), un vaccin monovalent uniquement contre la varicelle est recommandé.

Les vaccins contre la varicelle et les vaccins RORV contiennent des virus ayant la capacité de se multiplier, d'imiter l'infection naturelle et de stimuler efficacement et durablement les défenses immunitaires. Ces virus vaccinaux sont toutefois fortement atténués, de sorte qu'ils ne peuvent plus déclencher les maladies et les complications parfois graves des virus originaux dits « sauvages ». Les vaccins contiennent en outre des stabilisants, de très petites quantités d'un antibiotique (généralement la néomycine) et des traces de cellules utilisées dans le processus de fabrication. Ils sont exempts de composés d'aluminium et de mercure.

La vaccination protège à plus de 90 % de la varicelle et à plus de 95 % des évolutions graves et des complications. La plupart des personnes vaccinées ne contractent donc plus la varicelle ; les autres développent une forme bénigne : elles ont moins de fièvre, moins de manifestations cutanées et se rétablissent plus vite que si elles n'étaient pas vaccinées. La vaccination exige deux doses à un intervalle d'au moins quatre semaines. Elle peut être administrée en même temps que d'autres vaccins.

Ne pas vacciner contre la varicelle peut entraîner un zona dans le futur.

Comme la varicelle circule presque partout en Europe et en toutes saisons, une protection vaccinale la plus précoce possible est le meilleur moyen d'éviter de contracter la varicelle (et de développer plus tard un zona). La varicelle est tellement contagieuse que, sans la vaccination, presque tout le monde serait infecté.

Quand elle survient à l'adolescence ou à l'âge adulte, elle est associée à un risque élevé de complications nécessitant une hospi-

talisation. Un zona peut survenir des années ou des dizaines d'années après l'infection.

Quand l'infection a lieu dans l'enfance, la maladie est généralement bénigne pour les enfants en bonne santé. Néanmoins, même dans ce cas, environ un tiers des personnes développent un zona plus tard dans la vie. Souvent douloureux, celui-ci peut entraîner diverses complications parfois graves.

La varicelle s'accompagne aussi d'un risque d'infection pour l'entourage dans les familles, les crèches et les jardins d'enfants, surtout pour les nouveau-nés et les femmes enceintes non immunisées.

Quand ne faut-il pas vacciner contre la varicelle?

Les vaccins contre la varicelle et les vaccins RORV ne doivent pas être administrés pendant la grossesse. Il convient d'éviter une grossesse pendant un mois après chaque dose.

Il ne faut pas non plus vacciner les personnes dont le système immunitaire est affaibli par une maladie ou des médicaments (cortisone p. ex.) ou après une réaction allergique sévère à la première vaccination ou à la néomycine (env. 1 cas/million).

En cas de maladie aiguë, il est possible de reporter la vaccination d'une ou deux semaines. Si vous avez des doutes, parlez-en avec votre médecin.

Effets indésirables de la vaccination contre la varicelle / du RORV.

Les vaccins contre la varicelle et les vaccins combinés RORV sont généralement bien tolérés. Des réactions locales au point d'injection (douleurs, rougeur ou gonflement) apparaissent dans 15 à 20 % des cas. Le plus souvent, elles disparaissent spontanément et sans séquelles en l'espace de deux à trois jours.

Les virus vaccinaux capables de se multiplier peuvent, une à trois semaines après la vaccination, provoquer dans 2 à 10 % des cas un tableau clinique très atténué, avec fièvre, malaise ou une éruption cutanée discrète (quelques taches ou vésicules ressemblant à celles de la varicelle ou, avec le RORV, une « rougeole vaccinale » ou une « rubéole vaccinale » atténuée). Ces éruptions disparaissent au bout d'un à deux jours, et normalement ces patients ne risquent pas de contaminer d'autres personnes dans leur entourage.

Un bref épisode fébrile à $\geq 39,4^{\circ}\text{C}$ peut se manifester chez 5 à 15 % des personnes vaccinées. Généralement, il apparaît une à deux semaines après la vaccination et dure un à deux jours.

Pour la première dose, il y a quelques indices de convulsions fébriles légèrement plus fréquentes une à deux semaines après le vaccin combiné RORV (par rapport à l'administration séparée du ROR et du vaccin contre la varicelle). C'est le cas principalement quand la pre-

mière

dose est administrée chez des enfants âgés entre 12 et 23 mois : la fréquence à cet âge est de 0,09 à 0,17 % pour le vaccin combiné RORV, contre 0,04 à 0,14 % pour des premières doses séparées. À titre de comparaison : 4 % environ des enfants de 0 à 5 ans connaissent un ou plusieurs épisodes de convulsions fébriles, le plus souvent entre 14 et 18 mois.

Après l'administration du ROR ou du RORV, une inflammation des glandes parotides, généralement unilatérale et non douloureuse, peut apparaître une à deux semaines après la vaccination dans 1 à 2 % des cas.

Des douleurs articulaires se manifestent chez près d'un quart des femmes adultes après l'administration d'un vaccin contre la rubéole, d'un vaccin ROR ou d'un vaccin RORV, habituellement une à trois semaines après la vaccination. Ces douleurs sont susceptibles d'entraver la vie quotidienne ou de nécessiter des antalgiques. Des adénopathies s'observent parfois, mais presque uniquement chez les adultes.

Les effets indésirables graves sont beaucoup plus rares que les complications graves de l'une des quatre maladies. Une réaction allergique grave (anaphylaxie) s'observe chez 0,01 à 0,10 personne vaccinée sur 10 000 ; elle peut toutefois être bien traitée.

Il convient de ne pas prendre de médicaments contenant de l'acide acétylsalicylique (tels que l'Aspirine® etc.) dans les six semaines suivant la vaccination. De manière générale, ces médicaments ne sont pas recommandés chez les enfants en bas âge.

Coût de la vaccination contre la varicelle.

Les autorités fédérales jugent très important que les enfants, les adolescents et les jeunes adultes non immunisés jusqu'à 39 ans bénéficient d'un rattrapage du vaccin contre la varicelle ou du vaccin RORV. Aussi les coûts sont-ils pris en charge par les caisses-maladie dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins (déduction faite de la franchise et de la quote-part).

Votre médecin vous recommande la vaccination contre la varicelle ou le vaccin combiné RORV.

Votre médecin recommande que les enfants, les adolescents et les jeunes adultes jusqu'à 39 ans qui ne sont pas vaccinés et qui n'ont pas encore contracté la varicelle soient protégés par la vaccination. N'hésitez pas à lui en parler afin d'avoir des réponses à vos questions.

Ce document a été préparé par la Commission fédérale pour les vaccinations.

État : janvier 2023

Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés à :

OFCL, Distribution des publications fédérales, Berne

www.publicationsfederales.admin.ch

N° de commande : 311.277.1f

EKIF : CFV

COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES VACCINATIONS

Secrétariat: Section Recommandations vaccinales et mesures de lutte

Office fédéral de la Santé Publique

Tél. secrétariat: +41 (0)58 463 87 06, Fax secrétariat: +41 (0)58 463 87 95

E-Mail: ekif@bag.admin.ch, Internet: www.cfv.ch

Tampon du médecin



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP